

FRAIS POUR LA RÉGLEMENTATION DU CANNABIS

1

ÉLABORATION D'UNE DEMANDE DE LICENCE

Déterminer quelle(s) licence(s) vous voulez demander et élaborer votre demande¹.



STANDARD

Vous pouvez demander les deux licences standards (de cultivateur ou de transformateur) en une demande.



MICRO

Vous pouvez demander les deux micro-licences (de cultivateur ou de transformateur) en une demande.



EXPLOITATION DE PÉPINIÈRE



VENTE À DES FINS MÉDICALES

2

EXAMEN DES DEMANDES

Présenter votre demande et vos frais d'examen de demande non remboursables.

3 277 \$

Cultivateur standard, transformateur standard et vente à des fins médicales.



1 638 \$

Micro-cultivateur, micro-transformateur et exploitation de pépinière.



REJETÉE²



ACCEPTÉE

3

VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ

Présenter vos frais de vérification de sécurité non remboursables.

1 654 \$

Les frais de vérification de sécurité pour chaque personne qui a besoin d'une vérification de sécurité.



REJETÉE²



ACCEPTÉE

4

OCTROI DE LICENCE

Les frais de réglementation annuels³ doivent être payés annuellement.

FRAIS DE RÉGLEMENTATION ANNUELS

MICRO | EXPLOITATION DE PÉPINIÈRE

Les frais de réglementation annuels sont la plus élevée de ces deux sommes: **2 500 \$** ou **1 %** du **premier million de dollars** de **revenu brut** et **2,3 %** du **revenu supérieur à 1 million de dollars**.

STANDARD

Les frais de réglementation annuels sont la plus élevée de ces deux sommes: **23 000 \$** ou **2,3 %** des **revenus bruts**.

FRAIS CONTINUS

Frais de réglementation annuels
(au taux établi pour votre catégorie de licence donnée).

¹ Le chanvre industriel, les tests analytiques et les licences de recherche, ainsi que les fabricants de produits de santé contenant du cannabis, seraient exempts de tous frais associés de la *Loi sur le cannabis*.

² Si l'examen de la demande ou la vérification de sécurité est rejeté, l'ensemble du processus de demande devra être redémarré, et les frais associés devront être soumis pour la nouvelle demande.

³ Les détenteurs de licences qui fournissent exclusivement du cannabis à des fins médicales peuvent être exemptés des frais de réglementation annuels.